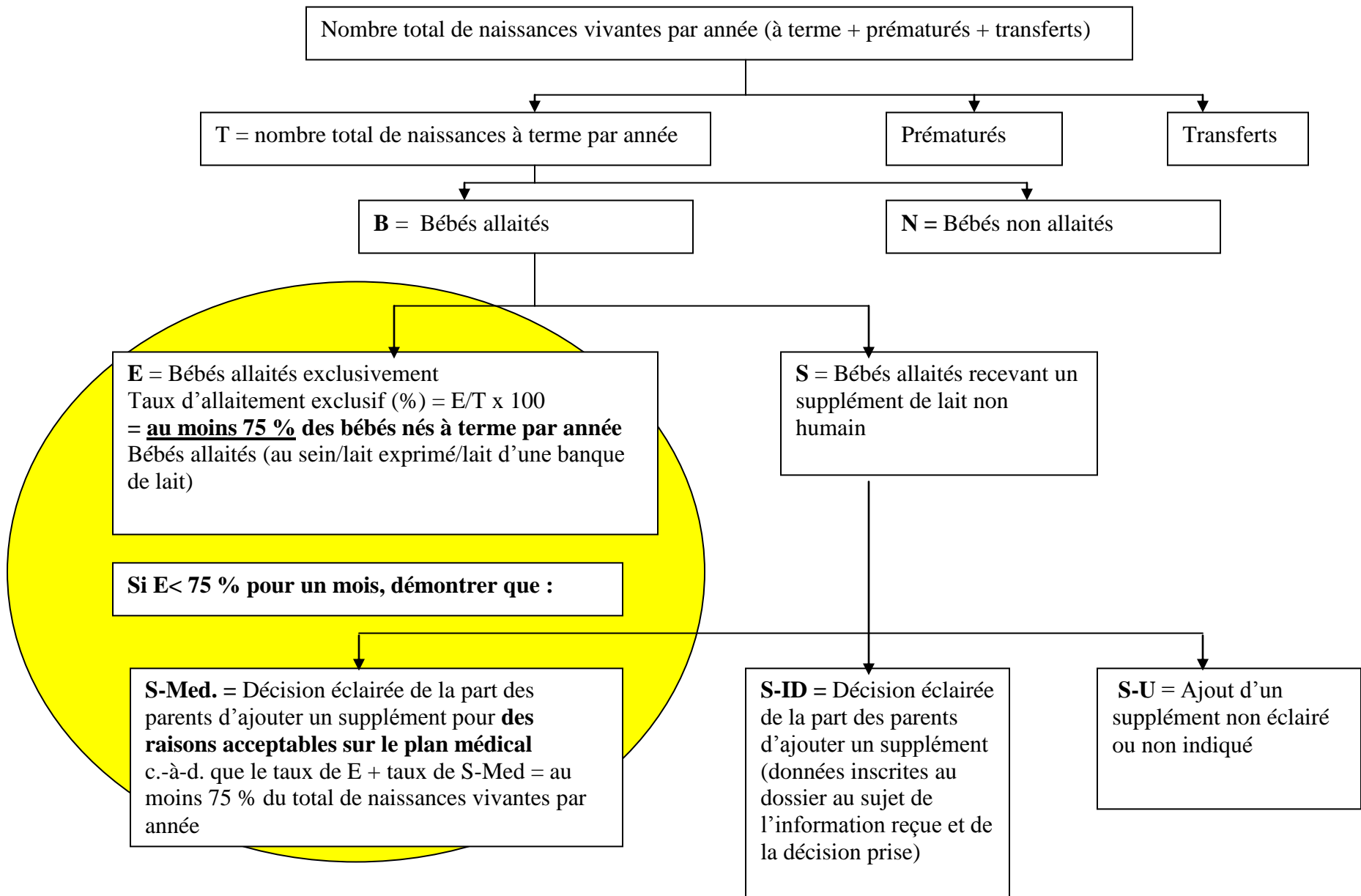


# Comité canadien pour l'allaitement

## Calcul des statistiques sur l'allaitement exclusif : hôpitaux et maisons de naissances



## Comité canadien pour l'allaitement (CCA)

Organisme national responsable de l'Initiative des hôpitaux amis des bébés de l'OMS/UNICEF au Canada



IAB dans les hôpitaux et les maisons de naissances : Établissement de rapports statistiques sur l'allaitement exclusif

Principaux	Critères	Calcul
<b>T</b>	Nombre de naissances de bébés à terme par année (âge gestationnel de plus de 37 semaines)	100 % des naissances à terme en santé
<b>B</b>	Nombre de bébés ayant été allaités au moins une fois $B = E + S$	Taux d'initiation à l'allaitement (%) = $B/T \times 100$
<b>E</b>	Nombre de bébés allaités exclusivement de la naissance au congé de l'hôpital, y compris ceux qui ont reçu du lait exprimé ou d'une banque de lait., ou des vitamines ou sels minéraux en gouttes. Taux d'allaitement exclusif de la naissance au congé de l'hôpital : au moins 75 % des naissances à terme.	Taux d'allaitement exclusif (%) = $E/T \times 100$
	<b>Chaque mois donné où l'allaitement exclusif est inférieur à 75 % des naissances à terme :</b>	% = $(E + S - \text{Med}) / 100 \times 100$
<b>S</b>	Nombre de bébés allaités qui reçoivent un supplément de lait non humain Taux de bébés allaités recevant un supplément : $S = (S - \text{Med} + S - \text{ID} + S - \text{U})$ Somme des taux $S - \text{Med} + S - \text{ID} + S - \text{U} = 100\%$ de tous les enfants recevant un supplément	Taux de supplémentation (%) = $S/B \times 100$
<b>S-Med</b>	Taux de supplémentation indiquée sur le plan médical : Nombre d'enfants allaités dont les parents ont pris la décision éclairée d'ajouter un supplément pour des raisons acceptables sur le plan médical. (Voir les Indicateurs IAB du CCA [mis à jour en fonction des critères établis par l'UNICEF en 2006] concernant les motifs acceptables sur le plan médical d'ajouter un supplément alimentaire (p. ex. le VIH).	Taux de supplémentation acceptable sur le plan médical (%) = $S - \text{Med}/S \times 100$
<b>S-ID</b>	Décision éclairée d'ajouter un supplément : Nombre de bébés allaités dont les parents ont pris la décision éclairée d'ajouter un supplément même en l'absence de raisons acceptables sur le plan médical, après avoir reçu des conseils adéquats et en tenant compte de recommandations pertinentes.	Taux de parents ayant décidé d'ajouter un supplément (%) = $S - \text{ID}/S \times 100$
<b>S-U</b>	Nombre de bébés allaités qui ont reçu un supplément par suite d'une décision non éclairée des parents ou sans raison acceptable sur le plan médical. (Idéalement, zéro.)	Taux de parents ayant décidé d'ajouter un supplément non indiqué. (%) = $S - \text{N}/S \times 100$